

REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE

réf. 4.44.103

(selon l'article 21 du règlement d'application du 22 mars 1989 de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites du 10 décembre 1969)

SITUATION	Abattage d'un
PARCELLE	
PROPRIETE DE	
REQUERANTS	
OBJET (S)	
DATE REQUETE	
AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC DU	

Jorat-Mézières, le
Municipalité de Jorat-Mézières
1084 Carrouge

DATE	Oppositions et observations éventuelles (motifs, signature et adresses; si plusieurs arbres, préciser lesquels font l'objet de remarques)